

REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 21 Décembre 2017 à 18 H 30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. JUILLIEN William, Mme VALADE Corine, M. Pierre DUSSIDOUR, M. Jacques SALLEE, M. Pierre ROBINET, Mme FOISSARD Hélène, Mme Corine ROUFFAUD, Mme Rebecca HARRINGTON, Mme Sandra TOURNAIRE, Mme Marie-Thérèse BARBIER.

Absent excusé : M. Bernard DEBOISSY qui a donné pouvoir à Monsieur Pierre ROBINET.

Absent non excusé : Mme Nelly VERGEZ, M. CHAUMET Frédéric

Madame Corine VALDE a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

Je vous demande l'autorisation de rajouter une délibération à cette réunion :

- Modification de crédits ;

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

MODIFICATION DE CREDITS

Comme vous le savez, la Communauté de Communes a la compétence scolaire depuis la rentrée 2017/2018. En conséquence la commune verse à la CDC une compensation qui représente 22 326.74 € pour la fin de l'année 2017. Nous devons donc effectuer une modification de nos crédits qui étaient jusqu'alors prévus sur un compte dédié au SIVOS.

Le nouvel article est le 739211 sur lequel nous allons virer la somme de 22 327.00 € que nous prendrons sur l'article 65548 (dépenses de fonctionnement).

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

OUVERTURES DOMINICALES

L'article 3132-26 du code du travail confère au maire la possibilité d'autoriser au maximum 12 ouvertures dominicales par année civile au bénéfice de chaque catégorie de commerce de détail et encadre strictement sa mise en œuvre.

Pour 2018, les ouvertures dominicales (le nombre est de 5 : 1^{er} avril 2018 ; 15 juillet 2018 ; 16,23 et 30 décembre 2018 toute la journée). Ces ouvertures sont accordées par arrêté du maire pris avant le 31 décembre 2017 après avis du conseil municipal.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

La séance est levée à 18 h 45. Prochaine réunion le 15 janvier 2018 à **20 H**.